

# **La Condition Humaine sous les ondes électromagnétiques artificielles**



Photo réelle : Plus de deux millions de Français sont EHS avérés en 2010

## **Etat des lieux**

par  
**Gérald Hanotiaux**

# La Condition Humaine sous les ondes électromagnétiques artificielles Etat des lieux.

## Préambule

De plus en plus de personnes ressentent l'agression physique que constitue la présence d'ondes électromagnétiques artificielles dans l'air de notre vie de tous les jours, ondes qui sont nécessaires au fonctionnement des nouvelles technologies sans fil lancées sur le marché.

Les personnes souffrant de ces nouvelles ondes sont très souvent totalement démunies pour expliquer la situation sanitaire, technologique et sociale à autrui, ainsi que leur situation personnelle qui en découle. Clairement, les implications de l'évolution sociétale à laquelle nous faisons face sont tellement énormes et ahurissantes, qu'il est bien difficile de les expliquer précisément et parfois d'y croire.

Tout se passe comme si la parole est exposée (par un locuteur) mais qu'il n'existe pas de réel destinataire à celle-ci (un récepteur). L'écoute est au mieux polie ou compassionnelle, parfois carrément incrédule. Certains disent être convaincus de la nocivité des "engins" sans fil, mais le débat s'arrête là, nul n'envisage de prendre position et d'agir. La massivité encore grandissante de l'imposition des "engins" est bien entendu responsable de ce débat impossible, en rendant le recul à opérer toujours plus improbable dans l'esprit de la plupart des individus.

D'un point de vue social, cette situation d'inexistence du débat de société à mener recèle des conséquences graves. Le manque d'écoute réelle, et la quasi absence d'interlocuteurs prêts à s'investir, ajoutent une couche supplémentaire de difficultés pour les personnes touchées par ces rayonnements micro-ondes en libertés dans notre environnement.

Décrire la situation et réclamer des mesures protégeant la vie humaine semblent souvent pour autrui être des actes incongrus. Tout pousse les victimes vers un isolement social, accompagné inévitablement d'un désespoir profond de voir un jour une solution émerger pour leur vie devenue très problématique. Car en plus de tout le reste, se confronter aux réactions d'autrui est également extrêmement éreintant ; dès lors, la plupart des gens se tait et continue à vivoter en silence sous les micro-ondes. Il s'agit là d'un élément important pour comprendre le peu de présence du débat dans le grand public.

Ce serait au nom d'un réalisme difficile à définir en termes de santé publique qu'il faudrait revoir à la baisse l'alerte nécessaire sur le désastre sanitaire en cours, pour stratégiquement simplement demander, par exemple, une *rationalisation* de la présence de ces technologies. Nous ne sommes pas naïfs au sujet des forces en présence, et même si dans l'état actuel toute baisse -même minime- est bonne à prendre, nous pensons cependant qu'à long terme la présence massive d'une nocivité ne justifie pas qu'on réclame le maintien d'une part plus restreinte de cette nocivité. Le débat doit être posé en termes clairs : les rayonnements micro-ondes sont dangereux pour l'être humain.

Des mesures sanitaires s'imposent au plus vite.

Nous ne prétendons pas qu'il soit aisé d'admettre une responsabilité personnelle, non-désirée, dans le développement d'une agression industrielle envers des êtres humains. Nous ne prétendons pas davantage qu'il soit facile de poser un choix clair, dans un environnement général poussant à l'utilisation toujours plus banale et courante des "engins" en question.

C'est pourtant là le véritable enjeu.

La conséquence des profits brassés par les entreprises exploitant ces systèmes industriels est que les autorités politiques et sanitaires ne prendront aucune mesure tant que la population ne les réclamera pas énergiquement ! Les industriels le savent pertinemment, et sortent la grosse artillerie de propagande pour leurs produits, afin de pouvoir ensuite souligner l'énorme soutien et demande du public envers ceux-ci.

Afin d'ouvrir la nécessaire aire de débat, qui va devoir prendre de l'amplitude si l'on veut restreindre le désastre sanitaire en cours, nous avons tenté d'établir un résumé clair de la situation actuelle, en abordant ses différentes dimensions, ainsi que l'analyse des processus qui ont permis son imposition.

Les premiers à revendiquer des mesures sanitaires devraient être ceux qui ne sont pas encore touchés par les méfaits des technologies sur leur santé, afin d'éviter que ça ne leur arrive prochainement. Absolument chaque personne est concernée, avant tout pour une protection de sa propre santé, mais aussi pour le respect du vécu d'autrui. Nous vivons en société, et sommes entourés d'individus armés différemment face aux agressions technologiques.

### **On ne sait pas.**

Au sujet des conséquences sanitaires des technologies sans fil, un leitmotiv s'est imposé, qui affirme de manière tranchante que pour l'instant, *'on ne sait pas'*. Nous partirons donc de ce postulat, qui paradoxalement s'impose comme une certitude dans la pensée sociale.

S'il fallait personnifier ces propos, nous exposerions deux visages, d'abord celui de Bernard Veyret -mais il a beaucoup de collègues et amis- qui le répète à l'envi dans la presse, dans des documentaires, et dans tous les colloques sur le sujet. Ce monsieur a un curriculum vitae chargé. Il est membre de l'ICNIRP, les initiales anglaises désignant la Commission Internationale sur la Protection des Radiations Non-Ionisantes, organisation privée qui fait office de conseiller de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en matière de normes pour ces radiations. Monsieur Veyret est également directeur de recherche au CNRS, mais aussi membre du conseil scientifique de... Bouygues Telecom.

Une autre personne qui a inlassablement imposé cette rhétorique de l'incertitude est Michaël Repacholi, l'individu qui fut à la tête du département Champs ElectroMagnétiques (CEM) de l'OMS durant les dix années cruciales d'imposition de la téléphonie mobile (1996-2006), parallèlement il a été aussi la Président-Fondateur de l'ICNIRP, un comble !.

*« Or les détracteurs de M. Repacholi lui reprochent d'avoir systématiquement évacué ou minimisé les études 'dérangeantes' pour l'industrie, impliqué celle-ci dans le processus de décision, écarté des scientifiques de renom des groupes d'experts réunis par ses soins à l'OMS, mais aussi d'avoir été très timoré dans ses recommandations de santé publique et d'avoir fait financer 'son' projet CEM en grande partie par les industriels de la téléphonie mobile. En caricaturant à peine, l'homme est accusé, ni plus ni moins, d'avoir pédalé pendant dix ans pour l'industrie. (...) 'Le projet CEM était corrompu dès le départ', estime Andrew Marino, professeur de biologie cellulaire au Centre des sciences de la santé de l'université de Louisiane (Etats-Unis).*

*'-Michael Repacholi était connu depuis plus de six ans comme consultant rémunéré et porte-voix des compagnies responsables de générer de la pollution électromagnétique'. Ce qui est sûr, c'est que M. Repacholi a été embauché par une compagnie d'électricité australienne, en 1990, pour témoigner comme expert en sa faveur dans un procès intenté par des fermiers de Nouvelle-Galles du Sud opposés à l'installation d'une ligne à haute tension sur leurs terres. Fin 1995, quelques mois avant de prendre la tête du projet CEM à l'OMS, M. Repacholi s'est à nouveau complaisamment prêté à ce petit jeu. Pour le compte de l'opérateur de téléphonie mobile néo-zélandais BellSouth, cette fois. Il s'agissait alors d'argumenter en faveur de l'opérateur contre des riverains de Christchurch opposés à l'implantation d'une antenne relais à 70 mètres d'une crèche... »*

*(Téléphonie mobile : trafic d'influence à l'OMS ?, David Leloup, Médiattitudes, janvier 2007)*

Face au grave problème de santé publique actuel, lorsqu'on demande à ces fonctionnaires ou scientifiques quel serait le moment à considérer pour pouvoir dire que '*maintenant on sait*', ils répondent, comme les autorités sanitaires des Etats, que l'on attend les résultats d'études épidémiologiques. Celles-ci, bien entendu, prennent beaucoup de temps puisqu'il s'agit d'établir des mesures chiffrées évolutives dans le temps : des statistiques de pathologies attribuées à ces nouvelles technologies. En d'autres termes, ils attendent des chiffres exposant l'évolution du nombre de victimes. C'est à dire quand il sera encore plus tard qu'aujourd'hui, où il est déjà trop tard depuis longtemps.

Nous pouvons faire ici un détour par la question de l'amiante, qui charrie les mêmes mécanismes de lobbying industriel. Il est impossible aujourd'hui de nier la nature du désastre sanitaire de l'amiante, toujours en cours. Parlons de la France, dont la presse fit écho encore récemment dans un article intitulé '*Le scandale le plus long*' (Journal Libération, 28 janvier 2010) des mécanismes qui furent à l'œuvre. Aujourd'hui, chaque jour en France dix personnes meurent d'avoir respiré cette matière pour laquelle les médecins alertèrent déjà des désastres pour la santé en... 1906. La substance ne fut interdite qu'en 1997. Entre ces deux moments et durant des décennies, une machine de guerre, le Comité permanent amiante (CPA), regroupant des représentants de l'Etat, des scientifiques et des syndicalistes, avait obtenu totale délégation pour gérer le dossier. Durant des décennies donc, ce fut étouffement, mensonge et lobbying intense. L'année de l'interdiction de la substance, l'académie de médecine minimisait encore les risques ! Par ailleurs, le drame ne s'est pas arrêté avec cette interdiction car les maladies peuvent se déclarer 20 à 30 ans après l'exposition.

Nous faisons face aujourd'hui aux mêmes mécanismes industriels et politiques au sujet des "engins" utilisant des rayonnements micro-ondes, qui visent à nier ou minimiser l'ampleur des dégâts humains dus à l'exposition aux technologies sans-fil. En France une organisation appelée AFOM (Associations Française des Opérateurs Mobiles) est chargée à l'image du tristement défunt CPA de promouvoir les communications sans fil. Les autorités sanitaires, tant nationales qu'internationales, sont totalement soumises aux industriels de la téléphonie mobile ou liées aux organisations politiques également responsables, puisque certains opérateurs sont encore à majorité publique.

Au moment où vous lisez ce texte, nous assistons dans une indifférence quasi-totale, à la mise en place sous nos yeux du 'dossier amiante du 21<sup>ème</sup> siècle'. Pour enrayer celui-ci, nous allons devoir faire machine arrière en matière d'exposition aux irradiations par les micro-ondes, le plus vite possible !

Par ailleurs, le problème des micro-ondes est pire encore que celui de l'amiante, car pour ce dernier les responsables sont une poignée d'industriels. Pour les technologies sans fil, la poignée d'industriels a réussi à partager les responsabilités de la souffrance quotidienne par le nombre d'utilisateurs de leurs produits. C'est leur force actuelle. Et ils ne manquent pas de le rappeler chaque fois qu'ils sont face à leurs victimes : « *que voulez-vous... nous constatons qu'il y a une énorme demande du public pour nos produits.* »

Ces industriels comptent sur chaque appareil vendu, sur chaque numéro de téléphone portable en activation, et sur chaque centime dépensé pour justifier et légitimer leurs activités. Leur but actuel est de gagner un maximum de temps, d'une part parce que chaque jour sans mesure sanitaire représente 24h de profits en plus, mais aussi parce que plus on attend, plus la vie sociale se sera accommodée de ces machines et le retour en arrière difficile. Déjà aujourd'hui, de jeunes adultes n'ont jamais connu de vie sociale autonome sans téléphone portable, ils sont parfois littéralement perdus face à une personne ne l'utilisant pas, notamment pour organiser une journée ou fixer un rendez-vous. En raison d'un matraquage publicitaire d'une quinzaine d'années, couplé aux négations des effets sur la santé, ces engins nocifs se sont imposés dans le quotidien. La nécessaire machine arrière, pour le dire sobrement, ne sera pas simple à réaliser.

Parmi les systèmes nocifs, nous avons bien entendu le téléphone portable, mais aussi les téléphones fixes sans fil (DECT) dont les ondes traversent les murs pour irradier parfois jusqu'à 100 mètres chez les voisins, ou encore le WiFi. Ce dernier système est le plus récent, donc stratégiquement le premier à attaquer pour empêcher sa banalisation.

Que s'est-il passé avant ces quinze années d'exposition massive ?

Il est évident que jamais ces "engins" émettant des radio Fréquences qui étaient jusqu'alors strictement réservés sous licences d'utilisations aux professionnels et militaires n'auraient dû voir le jour dans le grand public. La Food and Drug Administration (FDA) américaine a accordé l'autorisation de leur mise sur le marché sans tests préalables sur le corps humain, ne s'animant d'aucune préoccupation de santé publique. Nous avons été placés devant le fait accompli. Par ailleurs, les effets sur la santé des systèmes utilisés et disséminés aujourd'hui à vaste échelle sont connus depuis des décennies en milieu militaire. Les mots 'on ne sait pas', répétés inlassablement, étaient donc obsolètes dès l'apparition et la vulgarisation dans le grand public du téléphone portable et de l'internet sans-fil.

Soit dit en passant : nul besoin d'avoir fait de grandes études scientifiques pour se poser la question -ne fût-ce que se poser la question préalablement- de la nocivité d'une irradiation par les micro-ondes qui peuvent agiter des molécules et cuire des aliments (dans des fours homonymes). Avec la téléphonie mobile et le WiFi nous sommes en effet exposés à des micro-ondes comprises dans les mêmes fourchettes de Hautes Fréquences, à des puissances certes nettement moindres, mais **en permanence** depuis plus de quinze ans !

Nous évoluons donc aujourd'hui, en permanence et partout, au sein d'une atmosphère polluée semblable à celle de l'intérieur d'un appareil électroménager. Au sein de cet immense appareil électroménager, les rayonnements micro-ondes traversant l'atmosphère de nos villes et campagnes ont pour fonction de transporter des sons, des voix, des images. Toujours plus. Contre rémunération.

Littéralement, il y a de l'électricité dans l'air !

Cela pourrait être formidable, si toutefois le corps humain avait pour vocation d'évoluer dans un appareil électroménager. Ce n'est pas le cas. A l'heure actuelle, que vivent exactement les personnes dont le corps est atteint par les effets de cette nouvelle situation environnementale ? : Elles sont électrocutées à faibles doses de façon pérenne !

Une série de symptômes apparaissent, tels que des douleurs dans les membres, des maux de tête, des douleurs dans la nuque, des impossibilités de s'endormir, un sommeil jamais réparateur, des difficultés de concentration, des problèmes de mémoire, des événements de la veille qui semblent lointainement vécus, des bourdonnements électriques dans la tête, des acouphènes, etc... Ne prenons que l'un de ces symptômes : il faut imaginer des journées, des semaines, des mois, la vie entière avec un « bzzzz » électrique dans la tête partout où il y a 'du réseau'! C'est à dire partout ! La vie quotidienne est totalement déstructurée, notamment par la perturbation du cycle 'éveil/sommeil' causée par l'effet des irradiations micro-ondes sur le cerveau. Il faut vivre également avec la nette impression que la violence physique ressentie ne peut qu'être annonciatrice du déclenchement futur d'une grave pathologie ; que la vie sera très probablement écourtée à cause de gadgets électroniques. Du point de vue de la vie sociale, il faut également côtoyer en permanence les "engins" entrevus vingt, cinquante, cent ou mille fois sur une journée, utilisés par la majorité des proches et connaissances torturant le plus souvent leurs pairs sans le savoir.

Lorsque ces victimes cherchent à se projeter dans le futur, il ne reste inévitablement qu'un gros point d'interrogation. En effet, comment un individu peut-il projeter à long terme quoi que ce soit si l'atmosphère ambiante ne l'accueille pas dans des conditions physiques supportables ?

Pour tenter de minimiser les effets des radiations, concrètement les gens doivent acheter des produits de protection extrêmement onéreux, des rideaux spéciaux, des peintures, des blindages pour leur logement. En cette année 2010, et depuis des années déjà, des gens de plus en plus nombreux dorment dans des **cages** métalliques ! L'effet de faradisation est en effet le seul moyen de s'isoler des champs électromagnétiques. Par ailleurs, si la cage de Faraday permet de s'endormir et de s'isoler lors des heures de sommeil, rien ne protège le reste de la journée en extérieur, au contact de l'air ambiant et des engins disséminés dans tous les espaces de vie. L'état physique lors de déplacements est devenu totalement aléatoire. Impossible de savoir si on peut rentrer dormir chez quelqu'un, aller voir un ami, dire bonjour à ses parents. Où va-t-on partir en vacances ? Comment connaître le niveau de radiations sur le lieu de destination ? Comment s'en protéger ? Chercher un hôtel, par exemple, représente une confrontation permanente à la publicité : 'WiFi compris'.

D'autres exemples ? Chaque station de métro connaît à présent sa ou ses antennes. Les corps humains y baignent donc dans des ondes électromagnétiques d'autant plus puissantes qu'une voiture de métro (remarque valable pour tous les véhicules métalliques) est une quasi cage de Faraday, répercutant les ondes qui pénètrent dans l'habitacle. Ce véhicule étant en mouvement, la puissance est encore plus forte, les machines pompant sur le parcours les antennes successives pour tenir la connexion. Dans le métro, les antennes ressemblent à des espèces de parapluies à l'envers, sauf que ça ne protège de rien : ça arrose directement en champs proches les têtes de micro-ondes ! Une carte blanche totale est attribuée aux industriels, ils font absolument ce qu'ils veulent. Par exemple ils cachent des antennes dans des enseignes de magasins, à hauteur d'homme, arrosant l'artère pour que tous les passants et habitants puissent les rémunérer simultanément. Ils collent des antennes discrètes sur des façades, les occupants des immeubles ignorant que leur propriétaire a négocié e, tant que bailleur la présence d'antennes relais émettant des rayonnements micro-ondes à quelques centimètres de leur oreiller, etc ...

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini.

Les **droits fondamentaux** de l'individu sont totalement et radicalement bafoués, par quasiment tout le monde, dans l'indifférence générale.

Nous terminerons cet aperçu des conditions d'existence par un témoignage paru dans la presse.

*« -Quand on est en prison, on sait qu'on va sortir un jour; moi, non! Je ne peux pas vivre dans une cage. Ce n'est pas une vie, c'est une survie. Nous avons été exclus de la société. (...) Oui, je crois que je peux mourir, dit-elle. (...) En face de chez eux, à moins de deux kilomètres, sur la colline de l'autre côté du lac, une nouvelle antenne a surgi il y a trois ans. Ni la pétition, ni le blocage des bulldozers par les riverains inquiets n'y ont fait. Année après année, le progrès continue de repousser chaque fois un peu plus loin dans les forêts quelque 500 'réfugiés environnementaux' exilés dans leur propre pays. -Il est tellement évident que quelque chose ne va pas. Et que les autorités ne nous prennent pas au sérieux... Les gens m'appellent, me disent : Aidez-moi! Je crois que je vais me tuer! Qu'est-ce que je peux leur répondre? Qu'est-ce que je peux leur répondre? La voix de Göran s'essouffle : -Nous avons besoin de repos... S'il vous plaît, rendez-nous nos vies ».*  
(Le Monde 2 n°220, supplément au Monde n° 19679 du samedi 3 mai 2008)

**Ces gens qui savent** essayent de s'extérioriser, mais souvent et malheureusement personne n'écoute ce qu'ils ont à dire.

Quelle est l'ampleur du problème, en ce début d'année 2010 ? Bien entendu, face à un problème non reconnu ni traité par les autorités sanitaires, et n'étant donc soumis à aucune enquête officielle, c'est très difficile à dire.

A la fin de l'année 2008, le journal Le Soir évoquait un chiffre de 3% de la population belge concernés, un an plus tard une dépêche de l'Agence France Presse évoquait le chiffre de 5 à 8% de la population française, établi par l'Organisation Next-Up (*La Drôme offre à la France son premier abri anti-ondes "EHS Zone Refuge"* AFP, 10 octobre 2009). Les niveaux de sensibilité sont sans doute variables, mais ces chiffres sont très loin d'être négligeables et marginaux.

Alors qu'elles vivent une **agression permanente**, on leur colle à ces personnes une étiquette : 'électrosensibles'. Et puis "basta", pour le reste on attend, pour l'instant *on ne sait pas*.

Jusqu'à quand ?

Alors que ces personnes devraient être des voyants lumineux d'alerte sur la nature exacte de ce qui s'installe toujours plus massivement, on les range sur le côté. Elles n'ont pas de place dans la logique de Marché qui régit cette société. Seul petit point positif dans une mer d'angoisse, si leur vie est devenue extrêmement difficile et douloureuse, au minimum leur alerte corporelle leur permet d'adopter le seul comportement sanitaire adéquat : arrêter de se coller des micro-ondes directement contre la tête ! Ou de garder un émetteur-récepteur en poche ou dans leur sac ! Rien ne prouve en effet que les premiers à déclencher une pathologie irréversible soient ceux qui ont ressenti la nocivité au préalable.

Si bien entendu les victimes veulent légitimement récupérer une vie normale, elles sont également extrêmement inquiètes pour l'intégralité de la population.

L'OMS, encore considérée comme une référence par les ministères nationaux de la santé, s'est penchée sur ce néologisme : électrosensibilité. Michaël Repacholi, en quittant le département Champs ElectroMagnétiques de l'OMS, affirme dans son testament scientifique paru dans la revue américaine *Environment Health Perspectives* en novembre 2006, que «*l'exposition du public aux niveaux de radiofréquence autorisés pour la téléphonie mobile et les antennes relais n'est pas susceptible d'affecter la santé humaine de façon négative*». Cette déclaration est à relire en regard d'une autre donnée. Quelques temps auparavant, suite à une rencontre organisée les 25, 26 et 27 octobre 2004 à Prague, et parallèlement donc à la négation des problèmes électromagnétiques, l'OMS a reconnu l'électrosensibilité et lui a même donné une définition officielle.

«*La sensibilité vis-à-vis des champs électromagnétiques a reçu la dénomination générale; 'Hyper Sensibilité Electromagnétique' ou EHS. Elle comprend des symptômes exprimés par le système nerveux comme les maux de tête, la fatigue, le stress, les troubles du sommeil, des symptômes cutanés comme des picotements, des sensations de brûlure, des démangeaisons, des douleurs et des crampes musculaires ainsi que beaucoup d'autres problèmes de santé. Quelles que soient les causes, la sensibilité électromagnétique est un problème invalidant pour les personnes qui en sont affectées, alors que le niveau de Champs ElectroMagnétiques dans leur environnement n'est habituellement pas plus élevé que celui rencontré dans le cadre de vie normal*». (*Electromagnetic Hypersensitivity, Proceedings International Workshop on EMF Hypersensitivity, Prague, Czech Republic, October 25-27, 2004. Editors Kjell Hansson Mild, Mike Repacholi, Emilie van Deventer, Paolo Ravazzani World Health Organization 2006.*)

Voilà donc deux déclarations opportunes pour stigmatiser les voix, de plus en plus nombreuses, exprimant les effets biologiques des micro-ondes présentes dans l'air, sans remettre en cause les radiations causant le *-problème invalidant*. L'OMS évoque à cette occasion le *-cadre de vie normal*. Est-il réellement nécessaire de rappeler à cette organisation qu'un cadre de vie correspondant à ces termes est un cadre totalement dénué de micro-ondes (*qui sont des rayonnements totalement artificiels*), comme ce fut le cas durant de nombreux millénaires sur cette planète?

Il nous faut également évoquer ici le **monde médical**, auquel se confrontent inévitablement toutes ces personnes. Les victimes ne sont parfois, et violemment, pas prises au sérieux par leur médecin. L'un de ceux-ci, sensible à la question, nous a affirmé que la littérature interne à la profession n'évoque jamais la question. Pas une ligne. Il est arrivé que des gens soient orientés vers la psychiatrie parce qu'ils évoquent les maux que leur procurent les "engins" sans fil présents partout dans leur environnement.

S'il est parfois difficile de trouver une oreille médicale attentive, ça l'est devenu également de **trouver un lieu de soins médicaux sain**.

En octobre 2009, nous avons organisé une balade électromagnétique à laquelle nous avons convié le public et la presse. Lors de différentes haltes sur le territoire de la commune de Saint-Gilles, nous avons évoqué les différentes dimensions du problème techno-industriel auquel nous sommes confrontés. La dimension sanitaire, nous en avons parlé devant l'institut Bordet à Bruxelles, qui traite les personnes atteintes d'un cancer. Ce bâtiment est situé au centre d'un faisceau de trois sites d'antennes de téléphonie mobile, situés dans ses environs directs. Ce n'est cependant pas le pire, car les couloirs intérieurs de l'hôpital possèdent tous les vingt mètres une borne relais d'un réseau DECT interne. Il y a également du WiFi au sein de l'institution de santé. Sans vouloir trop ironiser, l'atmosphère hospitalière ne l'est plus pour tout le monde ! Les personnes, décrites comme électrosensibles par l'OMS, en cas de nécessité de soins, vivront à l'hôpital un enfer, très loin de l'apaisement qui devrait être la mission de ce type d'institution. La souffrance sera au rendez-vous, accompagnée sans doute d'une aggravation de l'état de santé général.

Une autre dimension du vécu sous les micro-ondes devrait particulièrement intéresser celles et ceux qui veulent lutter contre l'exclusion sociale : les impacts de ces technologies sur la **vie professionnelle**.

De plus en plus de lieux de travail sont en effet truffés de bornes wifi ou de téléphones DECT installés de manière permanente, accompagnés de téléphones portables se baladant dans les locaux. L'atmosphère qui en résulte est invivable pour les victimes du sans-fil. Celles qui ont identifié l'origine de leurs maux peuvent éventuellement tenter de trouver une autre situation moins grave, essayer de changer de travail dans un contexte difficile à ce sujet. Par ailleurs, il y a également tous ceux qui, par manque d'information officielle, n'ont jamais compris ce qui leur arrive. Le parcours personnel avec ce problème est parfois très long et semé d'incertitudes et de doutes profonds.

Nous vous évoquerons ici le cas d'une dame qui fut téléphoniste. Lors d'arrêts de travail, sa santé reprenait le dessus, mais dès le retour au contact des DECT, elle replongeait. L'employeur, après diverses étapes de discussions, déclara qu'une téléphoniste devait pouvoir faire deux choses en même temps : répondre au téléphone et se déplacer. Après un arbitrage médical (des médecins reconnaissant ses problèmes invalidants, d'autres les niant), la dame fut finalement licenciée. Aux dernières nouvelles, le syndicat tente de rétablir les droits de cette dame par une procédure au tribunal du travail (*Prud'hommes*).

Ici aussi, en matière d'égalité sociale, il n'est pas inintéressant de signaler que tous ne sont pas égaux dans la souffrance. Celles et ceux qui pourront se passer de travail se dégraderont moins vite que ceux qui vont devoir continuer à se confronter l'exposition aux rayonnements micro-ondes massivement présentes dans la vie professionnelle.

En France, les associations luttant contre cette évolution de société, plus avancées dans le combat qu'en Belgique, sont occupées à revendiquer un statut de handicapé pour les personnes dites électrosensibles, sur base de l'opportune définition de l'OMS établie par Michaël Repacholi. Si nous comprenons bien entendu la nécessité de mesures d'urgence, d'un point de vue sociétal cette « solution » nous semble totalement inacceptable.

Il s'agirait donc, sciemment, d'installer de nouveaux handicapés dans nos sociétés, sans nullement toucher aux responsables et aux causes du handicap et de l'impossibilité de mener une vie normale. Par ailleurs, le nombre de ces gens, déjà important, va dès lors continuer à augmenter !

Où la sécurité sociale va-t-elle trouver les moyens d'aider financièrement ces gens et de les soigner ? Son état de santé est paraît-il également préoccupant...

Le sol de France est encore tel que des projets de Zones Blanches (*Zones Santé*) sont à l'étude dans ce pays, dans des vallées éloignées, où l'on s'assurerait que le réseau de téléphonie mobile terrestre n'y émet qu'un signal minima et le WiMax inexistant.

L'air y serait normal.

Il permettrait aux victimes d'aller y vivre ou s'y reposer quelques temps. Ici aussi, si nous comprenons les nécessaires besoins de mesures d'urgence, nous sommes face à une évolution de société totalement inacceptable. Nous faisons face ni plus ni moins aux germes d'une ségrégation d'un type nouveau en cours d'installation : une ségrégation techno-sanitaire.

Après le détour français, qu'en est-il en Belgique ?

Si pour un quidam le problème peut sembler ne pas officiellement exister, en réalité il n'est plus toujours nié. Par exemple, lors d'une manifestation devant le parlement wallon de Namur, Monsieur Donfut (PS), alors ministre de la santé, a déclaré aux manifestants et à la presse, en substance : *«-aujourd'hui, comme nos amis japonais le font dans les villes pour d'autres pollutions, nous allons devoir nous protéger »*. Sous-entendait-il que l'on va toutes et tous devoir se promener en ville et à la campagne avec des combinaisons anti-radiations ?

Une semaine auparavant, le 8 octobre 2008, le Palais des Congrès de Namur accueillait une journée sur ce sujet, organisée par Inter-Environnement Wallonie, à la demande du ministre André Antoine (CDH). En matinée, un panel d'intervenants publics et scientifiques s'en est tenu, pour résumer, aux quatre mots désormais classiques : *'on ne sait pas'*. Fait notable, plusieurs d'entre eux ont adopté cette posture : *-j'ai un avis personnel sur la question mais ici je suis là pour défendre l'état officiel des connaissances, pour l'instant on ne sait pas*. Inutile de préciser que l'ambiance dans la salle était plutôt torride.

L'après-midi était consacrée à des discussions en ateliers, par petits groupes. Dans cette multitude d'individus il y avait, à la demande d'André Antoine, des représentants de 'tous les acteurs concernés' : les opérateurs de téléphonie mobile, leurs victimes, des élus locaux, des représentants des ministères de la santé, des membres d'instituts scientifiques, des membres d'associations environnementales, etc... Tout ce beau monde a notamment discuté des solutions à envisager en Belgique. Parmi les propositions a été évoquée à plusieurs reprises la création de villages sans ondes, où les victimes pourraient aller vivre, loin des radiations. Il s'agirait donc d'ajouter des maux aux maux, en obligeant des gens à quitter leurs proches, leurs projets, leurs loisirs,... bref : leur lieu de vie. En d'autres termes, la solution serait l'exil, afin de permettre au Marché de continuer à prospérer aux dépens de la Santé Publique.

A cette occasion, une représentante de Belgacom nous a déclaré : *« c'est ainsi, on a supprimé des graves maladies dans l'histoire, il y en a de nouvelles qui arrivent... »* Elle a ensuite rappelé, pour appuyer ses propos, l'énorme demande du public pour ces produits, reportant dès lors une part de responsabilité sur les innombrables clients de son entreprise.

Parlons de ces derniers, car en effet lorsqu'on cherche à alerter la société sur ce sujet, les alliés potentiels se font plutôt rares. Alors que tout le monde est soumis à ces technologies et que nous sommes face à un problème majeur de société, les interlocuteurs s'ils ne sont pas carrément dans la négation, semblent considérer qu'il s'agit d'un problème purement personnel. Nous comprenons qu'il n'est sans doute pas simple de remettre en question ses propres pratiques personnelles, incrustées dans le quotidien, mais chaque utilisateur est lié au processus, qu'il en soit conscient ou pas. Aujourd'hui, cette évolution de société est alimentée par quasi toutes et tous, à gauche et à droite, au centre et à la périphérie. Des libéraux et des socialistes, des humanistes et des écologistes, des communistes et des anarchistes, des apolitiques ou des militants acharnés de toutes les tendances, tout le monde aujourd'hui finance l'une des pires entreprises industrielles de l'Histoire. Et pire encore : parfois les victimes elles-mêmes financent les entreprises qui les font souffrir en utilisant ces "engins" sans fil, par exemple sous la pression de leur entourage, ou encore professionnellement.

Par quel axe va-t-il falloir s'attaquer au problème, avec quels alliés ?

Un exemple notable à ce sujet nous a été donné par une nouvelle entité politique en Belgique : le mouvement des Décroissants. A la fin de l'année dernière, nous sommes allés distribuer des annonces pour la balade électromagnétique au congrès de création de ce mouvement politique, fréquenté par plusieurs centaines de personnes. Parmi les préoccupations principales de ce public, il y a l'arrêt de la production à outrance, de la consommation inutile, le respect du tiers monde, l'arrêt de l'exploitation des travailleurs ou le retour à un rythme de vie normal. Aujourd'hui, aucun objet ne représente plus l'antithèse de leur combat que le téléphone portable. Depuis l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication de l'engin, jusqu'à la culture d'entreprise subie par le personnel des opérateurs de téléphonie mobile : toutes les dimensions de cette industrie pouvaient illustrer précisément les débats du jour. Pourtant, partout dans l'auditoire des téléphones portables étaient posés sur les tables ; toute la journée des sonneries ont interrompu les discussions ; plusieurs fois des gens ont quitté la salle pour répondre à la sollicitation de la machine ; et on a pu voir dans les rangées des gens inattentifs tapotant un SMS bien entendu absolument indispensable.

Nous nous sommes ici beaucoup penchés sur les questions de santé, mais les dimensions problématiques liées à cette récente évolution de société sont innombrables. Signalons juste quelques exemples : la relativisation de la notion de la vie privée, celle-ci étant divulguée à haute voix partout dans l'espace public ou directement par la famille et les amis ; la suppression des limites entre vie professionnelle et temps libre, chacun étant joignable à tout moment par un chef de service ou un collègue ; une vie de zapping, en pointillé, où l'urgence prime sur tout ; la banalisation de l'irrespect humain, la communication électromagnétique primant désormais souvent sur la relation humaine en cours ; la déstructuration du travail, plus aucune réunion ne se déroulant sans perturbation sonore ou disparition de personnes de la pièce ; le contrôle social lié à la détention par chacun d'un micro dans la poche, dans le sac, ou directement sur la table, inséré dans un outil permettant également une localisation géographique, etc ...

La question financière est également préoccupante, on lit ici et là que la part du budget des ménages est globalement presque équivalente pour la téléphonie mobile et pour la nourriture. Est-ce une bonne nouvelle ? Des individus s'endettent gravement pour le financement de leurs gadgets. On peut lire que des gamines, ayant dépensé en deux jours leur argent de poche hebdomadaire, monnaient leurs charmes juvéniles filmé par leur téléphone portable en échange d'une ré-alimentation de leur forfait d'appels...

On lit aussi à intervalles réguliers, des appels de médecins et de scientifiques demandant de ne pas donner de téléphone portable à des enfants de moins de 16 ans, l'épaisseur des parois protégeant le cerveau n'étant pas encore finalisée, ou de s'éloigner de 5 mètres d'une personne en conversation, ou encore de ne pas téléphoner en mouvement, etc...

Et puis ? Et puis rien, tout continue comme avant. La force de frappe de la propagande des industriels, à la télévision, à la radio, partout dans l'espace visuel, fait que l'inconscient de l'individu, si toutefois il a été touché une demi-seconde par ces appels à la prudence, doit se dire que si c'était si grave, il n'y aurait pas toute cette publicité, qu'on ne créerait pas tous ces nouveaux modèles, qu'on ne prônerait pas la généralisation de ces "engins" dans tous les domaines de la vie...

Malgré les innombrables études sur les effets néfastes de ces "engins" et les maladies concernées par l'exposition aux micro-ondes (cancers, leucémies, maladies dégénératives du cerveau : Parkinson, Alzheimer,...) on continue à lire qu'on ne sait pas.

Les études scientifiques sur les effets des rayonnements micro-ondes sont innombrables ; un extrait d'article de presse est relativement intéressant sur le sujet : « *-L'industrie finance 50% des recherches, mais cela se fait via des structures internationales qui décident à qui cet argent va être attribué. Qu'on ne vienne pas nous accuser de diriger la recherche! Dans ses locaux design et confortables, une tasse de café noir à la main, Mats Holme sourit. L'homme lige de toute l'industrie des télécommunications en Suède – Sony Ericsson, Nokia, Motorola, Samsung... – est innocent. De tout. Il n'est pour rien dans le fait que les projets de création de villages 'libres d'ondes' réclamés par les électrosensibles capotent les uns après les autres. Comme à Degerfors, à l'ouest de Stockholm: '-Je n'ai fait qu'envoyer un dossier d'information à l'organisme d'Etat chargé de l'aide aux réhabilitations d'immeubles. Après, ce qu'a fait la mairie, ce n'est pas de mon ressort...' Il n'y est pour rien si les taux de radiations autorisés sont jugés trop élevés par les électrosensibles:*

*'-Ces taux sont décidés par un collège d'experts internationaux'. Qu'on le comprenne bien, ce qu'il veut, ce que l'industrie veut, c'est aider ces gens. En ne les croyant pas. '-C'est un service qu'on leur rend; sinon ils vont se morfondre sans chercher les vraies raisons de leur mal. D'ailleurs, moi aussi je souffre, dans ma maison de l'archipel [un ensemble d'îles protégées à quelques encablures de Stockholm où les riches ont leurs villégiatures], j'ai du mal à capter' »*

(Le Monde 2 n°220, supplément au Monde n° 19679 du samedi 3 mai 2008).

Evoquant l'éternel débat concernant l'existence d'études alarmantes contrecarrées par autant d'études rassurantes, Olle Johansson, scientifique suédois qui a travaillé sur le lien entre les effets des champs électromagnétiques et l'apparition de cancers de la peau, a cette réaction de pur Bon Sens : « *-Quand bien même il n'y aurait qu'une seule étude alarmante face à des centaines qui ne montrent rien, ce serait celle-là qui devrait nous intéresser. Ce ne sont pas les milliers de décollages réussis du Concorde qui retiennent l'attention des experts de la sécurité mais les trente accidents ».* (Le Monde 2, n°220)

Nous ne pouvons bien entendu terminer ce résumé de ce problème sanitaire actuel sans évoquer la question des normes en vigueur. Passons sur les normes hallucinantes édictées par les organismes internationaux (41,2 V/m ou 61 V/m en France), permettant aujourd'hui de clamer que la mise en place à Bruxelles d'une norme de 3 V/m est une mesure 'sévère'. Cette norme ne change absolument **rien** à la situation, mais c'est l'unique consensus que Dominique Braeckman (Ecolo) a pu arracher au parlement bruxellois. La grosse majorité des sites d'antennes relais bruxellois sont depuis toujours sous 2 V/m, cela laisse donc carrément encore une marge de manœuvre aux opérateurs pour continuer le déploiement de leurs affaires et l'augmentation des radiations. Notre atmosphère est pour l'instant rentabilisée trois fois, une fois pour chaque opérateur. Ces derniers pourraient encore se multiplier à l'avenir. Ne faudrait-il pas arrêter le désastre ?

Dans ce cadre législatif, le nombre des victimes va donc continuer à augmenter au même rythme, voire plus rapidement étant donné l'ajout de nouveaux systèmes et produits, tel que le wi-fi en plein air, les 3G (UMTS), 4G, 5G, etc.

Après une quinzaine d'années d'exposition permanente, les corps humains souffrent à partir de **0,1 V/m** ( $30 \mu\text{W}/\text{m}^2$ )

Les scientifiques indépendants prônant des mesures politiques et sanitaires urgentes, demandent l'imposition d'une norme transitoire de 0,6 V/m avant de jauger la situation, et de sans doute devoir descendre plus bas par la suite pour pouvoir respecter la santé humaine et enrayer l'aggravation de la situation.

Afin, s'il était encore besoin, de démontrer que ces préoccupations sanitaires concernent tout le monde, nous reprendrons les termes d'un communiqué de presse du Mouvement Réformateur bruxellois, une organisation nous semble-t-il peu susceptible d'attaquer les industriels de manière excessive, et qui demande la mise en place du « *principe de précaution pour que les effets du GSM ne soient pas l'amiante du XXIème siècle* » (*Instaurer un moratoire sur les antennes GSM en Région bruxelloise*, groupe MR du parlement bruxellois, octobre 2007). Le dossier de presse évoque également la nécessité d'une norme la plus stricte possible, présentant la nouvelle norme bruxelloise de 3 V/m comme une étape. Il s'agit à notre connaissance de la prise de position la plus claire au sujet des questions qui nous animent aujourd'hui, et relativement tranchante dans un environnement social largement technophile.

Chacune et chacun doit prendre connaissance des risques réels, et agir en conséquence pour protéger sa santé et celle d'autrui. Chacune et chacun doit réclamer des mesures urgentes de la part des autorités politiques et sanitaires. Cela s'impose pour éviter que, comme l'amiante, le problème sanitaire ne soit toujours en cours en 2076, avec 10 morts quotidiens.

Nous joignons à ce texte un lien vers un article de presse explicite, traduit de l'espagnol par l'Organisation Next-Up. Les individus qui y sont évoqués rejoignent pour l'instant les statistiques des études épidémiologiques.

[www.next-up.org/pdf/Le Quotidien de Seville Le college maudit 18 01 2010.pdf](http://www.next-up.org/pdf/Le_Quotidien_de_Seville_Le_college_maudit_18_01_2010.pdf)

Personne ne pourra dire qu'*on ne savait pas*.

Nous vous remercions de votre attention.

Gérald Hanotiaux  
Collectif Dé-Mobilisation,  
Avril 2010.  
[retouraufilaire@gmail.com](mailto:retouraufilaire@gmail.com)

Pour plus d'information :

Belgique :  
[www.teslabel.be](http://www.teslabel.be)  
[www.001.be.cx](http://www.001.be.cx)

France :  
[www.next-up.org](http://www.next-up.org)  
[www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)